

## 5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| REFERENTIEL D'ACTIVITES<br><i>décrit les situations de travail<br/>et les activités exercées, les<br/>métiers ou emplois visés</i>  | REFERENTIEL DE COMPETENCES<br><i>identifie les compétences et les<br/>connaissances, y compris transversales,<br/>qui découlent du référentiel d'activités</i>  | REFERENTIEL D'ÉVALUATION<br><i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>  |  |
|---|---|---|--|
|   |   | MODALITÉS D'ÉVALUATION  | CRITÈRES D'ÉVALUATION  |
| <b>BLOC 1 = Concevoir une politique de prévention des risques au travail au regard des problématiques identifiées</b>   |   |   |  |
| <b>A1</b> Evaluation de la conformité réglementaire au regard des typologies de risques auxquels sont exposés les travailleurs.   | - Constituer un référentiel réglementaire personnalisé aux activités de l'entreprise et aux expositions des travailleurs afin d'évaluer la conformité réglementaire.  | <b><u>Etude de cas et de questionnement :</u></b><br>Cette épreuve écrite vise à évaluer la capacité du candidat à analyser des problématiques de risques professionnels évoqués dans une étude de cas et à y répondre en proposant une politique de prévention adaptée et pertinente. A partir de la remise du sujet, chaque candidat dispose de 90 minutes pour rédiger une analyse, des propositions et répondre à une série de questions. | Les problématiques santé sécurité au travail sont identifiées et comprises. Le cadre réglementaire et normatif opposable est correctement identifié.   |
| <b>A2</b> Identification des risques professionnels pouvant exposer les travailleurs à un accident du travail ou une maladie professionnelle.   | - Réaliser une analyse détaillée des postes de travail afin d'identifier les différents risques professionnels de l'entreprise.   | <b><u>Evaluation orale :</u></b><br>Cette épreuve orale a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à analyser des problématiques de risques professionnels et à y répondre en proposant une politique de prévention adaptée et pertinente. Le candidat dispose de 30 minutes pour présenter son analyse et répondre aux questions du jury.  | Les risques professionnels sont correctement identifiés au vu des situations de travail (qualité d'observation et d'analyse des situations de travail).  |
| <b>A3</b> Evaluation des risques professionnels selon une méthodologie de cotation (probabilité, gravité) adaptée aux typologies de risques (chroniques et accidentels) et intégrant les mesures de prévention et moyens de protection en place (prévention, protection). | - Déployer une méthode d'évaluation des risques professionnels adaptée à chaque typologie de risque (y compris les risques spécifiques : risques chimiques, atmosphères explosives, risques psychosociaux, risques liés à la coactivité) et intégrant la maîtrise des risques déjà en place dans l'entreprise afin de hiérarchiser les risques. |   | La typologie des risques (chronique/accidentelle) est identifiée. Les critères de cotation (probabilité/gravité) sont maîtrisés et pertinents y compris vis-à-vis de risques spécifiques (RPS, explosion, chimique,...). Les niveaux de cotation sont pertinents au regard des informations disponibles sur les situations de travail. Les éléments de maîtrise des risques déjà en place sont correctement identifiés et cotés. Globalement la méthode d'évaluation des risques déployée est structurée et maîtrisée. |
| <b>A4</b> Construction d'un plan d'action global de maîtrise des risques professionnels.  | - Construire un plan d'action global intégrant des actions de mise en conformité réglementaire ainsi que des actions globales de maîtrise des risques directement liées aux données de sortie de l'évaluation des risques.  |   | Le plan d'action de maîtrise des risques professionnels :<br>- comprend des mesures de mise en conformité réglementaire,<br>- intègre les principes généraux de prévention,<br>- couvre les aspects aussi bien organisationnels, humains et techniques,<br>- est proportionné aux enjeux des problématiques identifiées,<br>- est en cohérence avec les résultats de l'évaluation des risques (actions de prévention et de protection correctement équilibrées).   |

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| REFERENTIEL D'ACTIVITES<br><i>décrit les situations de travail<br/>et les activités exercées, les<br/>métiers ou emplois visés</i>                      | REFERENTIEL DE COMPETENCES<br><i>identifie les compétences et les<br/>connaissances, y compris transversales,<br/>qui découlent du référentiel d'activités</i>   | REFERENTIEL D'ÉVALUATION<br><i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>   |   |
|---|--|--|---|
|   |  | MODALITÉS D'ÉVALUATION   | CRITÈRES D'ÉVALUATION   |
| <b>BLOC 2 = Auditer et animer la politique de prévention des risques au travail</b>   |  |  |   |
| <p><b>A5</b>_Déclinaison opérationnelle des mesures de prévention et moyens de protection identifiés dans le plan d'action de maîtrise des risques.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et déployer les outils de maîtrise des risques afin de rendre opérationnels les mesures de prévention et moyens de protection identifiés dans le plan d'action.</li> </ul>   | <p><b><u>Etude de cas et de questionnement :</u></b><br/>           Cette épreuve écrite vise à évaluer la capacité du candidat à analyser un poste de travail décrit dans une étude de cas, à proposer des solutions pertinentes et à les communiquer aux équipes.<br/>           A partir de la remise du sujet, chaque candidat dispose de 90 minutes pour rédiger une analyse, des propositions et répondre à une série de questions.</p> <p><b><u>Evaluation orale :</u></b><br/>           Cette épreuve orale a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à produire une analyse de poste de travail complète, à proposer des solutions pertinentes et à les communiquer aux équipes.<br/>           Le candidat dispose de 30 minutes pour présenter son analyse et répondre aux questions du jury.</p> | <p>Le candidat expose de façon claire et méthodologique les différentes démarches à mener pour organiser le déploiement des mesures de maîtrises des risques.<br/>           Le déploiement se fait en coordination avec les différents services et personnes impliquées.</p> <p>L'analyse des postes est complète : les contraintes du poste, l'environnement de travail et les risques sont identifiés.<br/>           Les modalités d'observations et d'échanges avec les travailleurs sont adaptées, constructives et bienveillantes.<br/>           Les solutions spécifiques découlant de ces analyses de postes sont pertinentes et tiennent compte des contraintes de production, des enjeux et des échanges avec les opérateurs.</p> |
| <p><b>A6</b>_Audit de l'organisation santé sécurité de l'entreprise et analyse des postes de travail en interaction avec les travailleurs.</p>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Observer et analyser les postes de travail sur site en tenant compte en particulier de l'environnement physique, (ambiance thermique, bruit...), des contraintes du poste (cadences, gestes et postures), des risques professionnels (mécaniques, chimiques...) ainsi que des comportements sécurité.</li> <li>- Etablir un échange avec les travailleurs pour compléter cette observation et commencer à identifier ensemble des axes d'améliorations possibles</li> <li>- Synthétiser les problématiques et propositions d'actions issues des analyses de poste et des échanges avec les collaborateurs.</li> </ul> |  |   |

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| REFERENTIEL D'ACTIVITES<br><i>décrit les situations de travail<br/>et les activités exercées, les<br/>métiers ou emplois visés</i>                                   | REFERENTIEL DE COMPETENCES<br><i>identifie les compétences et les<br/>connaissances, y compris transversales,<br/>qui découlent du référentiel d'activités</i>  | REFERENTIEL D'ÉVALUATION<br><i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>   |   |
|--|---|--|---|
|  |   | MODALITÉS D'ÉVALUATION   | CRITÈRES D'ÉVALUATION   |
| <p><b>A7</b> Communication sur la politique de santé et de sécurité au travail avec la direction, les travailleurs et les acteurs de la santé et de la sécurité.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer, convaincre et accompagner la direction sur les problématiques et solutions sécurité afin de minimiser le risque d'engagement de sa responsabilité civile et pénale.</li> <li>- Diffuser les messages et les bonnes pratiques de sécurité au personnel afin de les protéger dans leur quotidien professionnel et de les responsabiliser par rapport aux risques auxquels ils peuvent être exposés.</li> <li>- Associer l'ensemble des parties prenantes à l'animation quotidienne de la sécurité (médecin et infirmière du travail, ergonomes, psychologues, DRH, bureaux d'étude, bureaux de contrôle, auditeurs, CSE/CSSCT, inspecteur du travail...).</li> </ul> | <p><b><u>Etude de cas et de questionnement :</u></b><br/>           Cette épreuve écrite vise à évaluer la capacité du candidat à analyser un poste de travail décrit dans une étude de cas, à proposer des solutions pertinentes et à les communiquer aux équipes.<br/>           A partir de la remise du sujet, chaque candidat dispose de 90 minutes pour rédiger une analyse, des propositions et répondre à une série de questions.</p> <p><b><u>Evaluation orale :</u></b><br/>           Cette épreuve orale a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à produire une analyse de poste de travail complète, à proposer des solutions pertinentes et à les communiquer aux équipes.<br/>           Le candidat dispose de 30 minutes pour présenter son analyse et répondre aux questions du jury.</p> | <p>Les démarches de prévention sont présentées de manière claire et convaincante tant auprès de la direction qu'auprès des opérateurs.<br/>           Le candidat démontre sa capacité à travailler en équipe et à intégrer les différentes parties prenantes dans le pilotage des démarches de prévention.</p> |
| <p><b>A8</b> Mise à jour du plan d'action de maîtrise des risques au regard des accidents survenus et des changements d'activité</p>                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les arbres des causes des accidents du travail permettant d'identifier les causes racines et de mettre en place des actions de prévention pertinentes.</li> <li>- Réaliser une veille sur les projets de l'entreprise pouvant avoir des impacts sur les risques professionnels afin d'actualiser l'évaluation des risques et le plan d'action global.</li> </ul>  |  | <p>La situation accidentelle est observée et analysée de manière pertinente et la technique de l'arbre des causes est maîtrisée.<br/>           Le candidat démontre sa capacité à intégrer les dimensions de prévention dans les projets d'entreprise.</p>   |

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| REFERENTIEL D'ACTIVITES<br><i>décrit les situations de travail<br/>et les activités exercées, les<br/>métiers ou emplois visés</i> | REFERENTIEL DE COMPETENCES<br><i>identifie les compétences et les<br/>connaissances, y compris transversales,<br/>qui découlent du référentiel d'activités</i> | REFERENTIEL D'ÉVALUATION<br><i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>   |  |
|--|--|--|--|
|  |  | MODALITÉS D'ÉVALUATION   | CRITÈRES D'ÉVALUATION  |
| <p><b>A9</b> Suivi et analyse des évolutions technologiques et réglementaires du domaine de la santé sécurité au travail.</p>      | <p>- Réaliser une veille globale du domaine de la santé.</p>   | <p><b><u>Etude de cas et de questionnement :</u></b><br/>           Cette épreuve écrite vise à évaluer la capacité du candidat à analyser un poste de travail décrit dans une étude de cas, à proposer des solutions pertinentes et à les communiquer aux équipes.<br/>           A partir de la remise du sujet, chaque candidat dispose de 90 minutes pour rédiger une analyse, des propositions et répondre à une série de questions.</p> <p><b><u>Evaluation orale :</u></b><br/>           Cette épreuve orale a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à produire une analyse de poste de travail complète, à proposer des solutions pertinentes et à les communiquer aux équipes.<br/>           Le candidat dispose de 30 minutes pour présenter son analyse et répondre aux questions du jury.</p> | <p>La veille réglementaire est menée de façon méthodique : identification de sources d'informations, analyse des textes applicables et transposition des exigences en plan d'action pour garantir la conformité réglementaire.<br/>           Suivi des évolutions techniques du domaine de la prévention des risques professionnels par différents canaux (salons professionnels, sites institutionnels, réseaux sociaux professionnels, rencontres et échanges avec des pairs, ...).</p> |

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| REFERENTIEL D'ACTIVITES<br><i>décrit les situations de travail<br/>et les activités exercées, les<br/>métiers ou emplois visés</i>  | REFERENTIEL DE COMPETENCES<br><i>identifie les compétences et les<br/>connaissances, y compris transversales,<br/>qui découlent du référentiel d'activités</i>  | REFERENTIEL D'ÉVALUATION<br><i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>   |  |
|---|---|--|--|
|   |   | MODALITÉS D'ÉVALUATION   | CRITÈRES D'ÉVALUATION  |
| <b>BLOC 3 = Réaliser une analyse de vulnérabilité vis-à-vis des risques professionnels</b>  |   |  |  |
| <p>Réalisation du diagnostic systémique de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>A10</b> Analyse de la santé financière d'un établissement, sa capacité d'emprunt et d'autofinancement, son niveau d'indépendance.</li> </ul>                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un diagnostic financier de l'entreprise (santé financière, capacité d'emprunt et d'autofinancement, niveau d'indépendance) afin d'identifier les possibilités de financement du plan de traitement.</li> </ul>  | <p><b><u>Etude de cas et de questionnement :</u></b><br/>Le candidat doit rédiger une réponse (6 pages maximum) aux questions ouvertes de l'étude de cas, identifiées par le responsable pédagogique.</p>  | <p>Les différents indicateurs de l'analyse financière sont correctement évalués et l'analyse qui en découle sur la santé financière et la capacité à financer des plans d'action est bien menée.</p>                                   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>A11</b> Analyse de la stratégie globale de l'entreprise (contexte historique et culturel, fonctionnement, organisation, marché et typologies de clients, niveau de conformité réglementaire, évolution et projets...).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser le fonctionnement, l'histoire, la culture, les fonctions clefs, le marché, les clients, l'environnement, le niveau de conformité réglementaire, l'évolution et les projets (matrice SWOT) de l'entreprise afin d'avoir une vision exhaustive de la stratégie actuelle de l'entreprise.</li> </ul> | <p><b><u>Rapport de recherches et d'études :</u></b><br/>Le candidat se voit remettre une étude de cas décrivant un établissement industriel (fonctionnement général et production, finances, produits, marché, organisation sécurité). Une question stratégique est posée au candidat.<br/>Le candidat doit, deux mois après réception de ladite étude, rédiger un mémoire détaillant son <b>analyse systémique et son analyse de vulnérabilité</b>.<br/>Une note de synthèse d'une page doit introduire le mémoire, résumer le</p> | <p>Le candidat a analysé d'une façon critique toutes les données de l'étude de cas lui permettant d'avoir une vision globale des forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'entreprise.</p>                                      |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>A12</b> Cartographie des flux de l'entreprise (flux humain, produits, utilités, chiffre d'affaires, ...)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les flux de l'entreprise (flux humain, produits, utilités, chiffre d'affaire, ...) afin d'établir une cartographie détaillée de l'organisation et de la vie de l'entreprise.</li> </ul>   | <p>Le candidat doit, deux mois après réception de ladite étude, rédiger un mémoire détaillant son <b>analyse systémique et son analyse de vulnérabilité</b>.<br/>Une note de synthèse d'une page doit introduire le mémoire, résumer le</p>  | <p>La cartographie des flux est pertinente et permet d'avoir une vision macroscopique du fonctionnement d'ensemble de l'entreprise.<br/>Cette cartographie permet d'identifier une partie des points névralgiques de l'entreprise.</p> |

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| REFERENTIEL D'ACTIVITES<br><i>décrit les situations de travail<br/>et les activités exercées, les<br/>métiers ou emplois visés</i>   | REFERENTIEL DE COMPETENCES<br><i>identifie les compétences et les<br/>connaissances, y compris transversales,<br/>qui découlent du référentiel d'activités</i>  | REFERENTIEL D'ÉVALUATION<br><i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>   |   |
|--|---|---|---|
|  |   | MODALITÉS D'ÉVALUATION  | CRITÈRES D'ÉVALUATION   |
| <p><b>A13</b> Réalisation d'un diagnostic de la vulnérabilité de l'entreprise sur la base d'une étude détaillée des points névralgiques, des points dangereux et des scénarios pouvant altérer la pérennité de l'entreprise.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les points névralgiques de l'entreprise susceptibles de mettre en péril sa survie (image de marque, machines, utilité, certification, compétences, ...) afin d'initier une analyse de vulnérabilité exhaustive et concrète.</li> <li>- Identifier les points dangereux qui pourraient atteindre les points névralgiques (accident grave du travail, maladies professionnelles, perte d'homme clef, mouvements sociaux, mauvaise gestion des compétences, ...) afin de compléter l'analyse de vulnérabilité.</li> <li>- Coter les scénarios en tenant compte des moyens de maîtrise et retour d'expérience du site pour identifier les points majeurs de vulnérabilité de l'entreprise.</li> </ul> | <p>développement de l'étude et préciser la réponse à la question stratégique.</p> <p><b><u>Evaluation orale :</u></b><br/>Le candidat soutient son mémoire devant un jury professionnel composé de quatre membres dont le président.<br/>Le candidat expose l'ensemble de sa démarche pendant une vingtaine de minutes. Il est ensuite questionné par le jury qui se présente comme le comité de direction de l'entreprise de l'étude de cas étudiée par le candidat.</p> | <p>L'analyse de vulnérabilité est construite avec méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les points névralgiques identifiés font référence aux ressources clefs permettant à l'entreprise de produire et/ou de vendre. Ces points névralgiques sont spécifiques au cas étudié, et découlent de l'analyse systémique ainsi que de recherches approfondies sur le secteur d'activité, les procédés, le marché mais encore de retours d'expérience d'entreprises similaires qui auraient eu à connaître des difficultés graves, surmontées ou non.</li> <li>- Les points dangereux identifiés sont correctement reliés aux points névralgiques, décrivant des scénarios plausibles mettant en jeu la vulnérabilité de l'entreprise.</li> <li>- La cotation brute des différents scénarios est cohérente au vu de l'importance des points névralgiques (gravité), de la probabilité d'occurrence des points dangereux compte tenu des informations disponibles dans l'étude de cas. La cotation nette tient compte des éléments de maîtrise déjà existants.</li> <li>- Le candidat propose une matrice de criticité dont il aura lui-même établi la grille de cotation et définit le seuil d'acceptabilité compte tenu des éléments issus de l'analyse systémique.</li> <li>- Le nombre de points vulnérables est limité à une quinzaine afin de dégager un plan de traitement stratégique qui ne soit pas redondant avec le plan d'action issu de l'évaluation des risques (document unique).</li> </ul> |

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| REFERENTIEL D'ACTIVITES<br><i>décrit les situations de travail<br/>et les activités exercées, les<br/>métiers ou emplois visés</i>   | REFERENTIEL DE COMPETENCES<br><i>identifie les compétences et les<br/>connaissances, y compris transversales,<br/>qui découlent du référentiel d'activités</i>  | REFERENTIEL D'ÉVALUATION<br><i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>   |   |
|--|---|--|---|
|  |   | MODALITÉS D'ÉVALUATION   | CRITÈRES D'ÉVALUATION   |
| <b>BLOC 4 = Construire et manager le plan de traitement des risques professionnels</b>   |   |  |   |
| <p><b>A14</b> Construction d'un plan de traitement, fondé sur les résultats du diagnostic de vulnérabilité, identifiant les actions de réduction pertinentes et tenant notamment compte de facteurs techniques, organisationnels et humains.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les actions de réduction adaptées aux données de sortie du diagnostic de vulnérabilité, intégrant des dispositifs techniques, organisationnels mais aussi, humains et managériaux (notamment dispositifs de gestion des compétences, maintien dans l'emploi...) afin de bâtir un plan de traitement des risques pertinent.</li> <li>- Intégrer dans le plan de traitement l'approche processus des systèmes de management de la sécurité (certifiée ou non) basée sur un engagement de la direction et permettant un pilotage structuré, durable tendant vers l'amélioration continue.</li> </ul> | <p><b><u>Etude de cas et de questionnement :</u></b><br/>Le candidat doit rédiger une réponse (6 pages maximum) aux questions ouvertes de l'étude de cas, identifiées par le responsable pédagogique.</p> <p><b><u>Rapport de recherches et d'étude :</u></b><br/>Le candidat se voit remettre une étude de cas décrivant un établissement industriel (fonctionnement général et production, finances, produits, marché, organisation sécurité). Une question stratégique est posée au candidat.<br/>Le candidat doit, deux mois après réception de ladite étude, rédiger un mémoire détaillant son <b>plan de traitement</b> et répondant à la question stratégique.<br/>Une note de synthèse d'une page doit introduire le mémoire, résumer le développement de l'étude et préciser la réponse à la question stratégique.</p> <p><b><u>Evaluation orale :</u></b><br/>Le candidat soutient son mémoire devant un jury professionnel composé de quatre membres dont le président.</p> | <p>L'efficacité du plan de traitement est justifiée et démontrée vis-à-vis des points vulnérables identifiés ayant été confirmés.<br/>Les dimensions techniques, organisationnelles et humaines sont équilibrées.<br/>Le plan de traitement est cohérent avec la culture d'entreprise et dans tous les cas, sa mise en place et son implémentation au sein de l'organisation existante sont pensées.<br/>Le plan de traitement intègre de façon pluridisciplinaire les différentes parties prenantes de l'entreprise (RH/dialogue social, médecine du travail, management, technique...).</p> <p>Le plan de traitement est structuré suivant une approche processus visant à l'amélioration continue.</p> <p>Les différentes actions du plan de traitement sont chiffrées, ordonnancées et planifiées dans le temps de façon cohérente, efficace et soutenable au vu des ressources humaines, techniques et financières de l'entreprise.<br/>Le coût du risque en cas d'inaction (cotisations employeur au titre AT/MP notamment) est utilisé comme argument complémentaire afin de convaincre de la nécessité du plan de traitement.<br/>Le coût du risque résiduel correspond aux pertes acceptables définies préalablement par la direction.</p> |
| <p><b>A15</b> Financement et programmation du plan d'actions sur la base d'un budget cohérent vis-à-vis des capacités de l'entreprise.</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chiffrer chacune des actions du plan de traitement en intégrant les dépenses d'investissement et de fonctionnement afin de le planifier d'une façon soutenable vis à vis de la situation financière de l'entreprise.</li> <li>- Justifier un niveau de risque résiduel acceptable vis-à-vis des enjeux et de la stratégie de l'entreprise afin de convaincre la direction de la pertinence du plan d'action</li> </ul>   |  |   |

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| REFERENTIEL D'ACTIVITES<br><i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i> | REFERENTIEL DE COMPETENCES<br><i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>  | REFERENTIEL D'EVALUATION<br><i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>  |   |
|--|---|---|---|
|  |   | MODALITÉS D'ÉVALUATION  | CRITÈRES D'ÉVALUATION   |
| <b>A16</b> Elaboration d'un plan de communication « sécurité » efficace à tous les niveaux de l'entreprise.                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir, en fonction de la culture sécurité de l'entreprise et des actions à mener, des actions de communication permettant un accompagnement du changement efficace.</li> <li>- Coordonner et accompagner les acteurs du plan de traitement (direction générale, directions opérationnelles, collaborateurs...) afin de garantir une mise en application performante.</li> </ul>  | Le candidat expose son analyse systémique, de vulnérabilité et son <b>plan de traitement</b> pendant une vingtaine de minutes. Il est ensuite questionné par le jury qui se présente comme le comité de direction de l'entreprise de l'étude de cas étudiée par le candidat.  | Le plan de communication est intégré au plan de traitement. Il est cohérent et tient compte de la culture de l'entreprise.<br>L'accompagnement au changement est prévu et démontre une volonté d'intégration des collaborateurs à la mise en œuvre du plan de traitement.<br>Le candidat démontre son leadership sur la mise en œuvre du plan de traitement, sa capacité à convaincre et à fédérer autour de lui les différents collaborateurs, du salarié jusqu'au comité de direction.<br>Le candidat défend et argumente son plan de traitement y compris lorsqu'il est « challengé » tout en se montrant ouvert et capable d'intégrer des possibilités et points de vue différents. |
| <b>BLOC 5 = Gérer les situations de crise et préparer un plan de continuité d'activité</b>                                 |   |   |   |
| <b>A17</b> Définition d'une organisation de gestion de crise performante et adaptée en matière de risques professionnels.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les scénarios de crise et les dispositifs de secours correspondants (secours à victime, évacuation...).</li> <li>- Constituer une cellule de crise et entraîner les différents membres de cette cellule décisionnelle afin d'agir efficacement en cas de crise.</li> <li>- Préparer la communication interne et externe en cas de crise pour démontrer la maîtrise de l'évènement (accident du travail grave, mouvement social, ...).</li> <li>- Analyser les retours d'expériences afin d'améliorer de manière continue le dispositif de gestion de crise et plus généralement la sécurité sur le site.</li> </ul> | <p><b><u>Rapport de recherches et d'étude :</u></b></p> <p>Le candidat se voit remettre une étude de cas décrivant un établissement industriel (fonctionnement général et production, finances, produits, marché, organisation sécurité). Une question stratégique est posée au candidat.</p> <p>Le candidat doit, deux mois après réception de ladite étude, rédiger un mémoire détaillant <b>sa gestion de crise et son plan de continuité d'activité</b> et répondant à la question stratégique.</p> <p>Une note de synthèse d'une page doit introduire le mémoire, résumer le</p> | Les scénarios de crise les plus probables sont identifiés ainsi que les points clefs d'une gestion de crise adaptée à l'évènement redouté, à la culture, à l'image de l'entreprise et son positionnement sur le marché.<br>Le candidat se montre souple et réactif quant à la possibilité de scénarios de crise non identifiés. Il est capable d'analyser rapidement une situation et d'identifier les éléments clefs de réponse techniques, organisationnels et d'information assurant la protection des personnels et de l'entreprise.  |

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

| REFERENTIEL D'ACTIVITES<br><i>décrit les situations de travail<br/>et les activités exercées, les<br/>métiers ou emplois visés</i>                         | REFERENTIEL DE COMPETENCES<br><i>identifie les compétences et les<br/>connaissances, y compris transversales,<br/>qui découlent du référentiel d'activités</i>  | REFERENTIEL D'ÉVALUATION<br><i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>  |   |
|--|---|---|---|
|  |   | MODALITÉS D'ÉVALUATION  | CRITÈRES D'ÉVALUATION   |
| <p><b>A18</b> Définition des principales lignes directrices d'un plan de continuité d'activité avec un éclairage économique, financier et assurantiel.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En fonction des scénarios de crise identifiés, définir les ressources et organisations opérationnelles (sous-traitance, location de matériel, relocalisation temporaire, ...) afin d'être capable de réussir une continuité ou une reprise d'activité la plus rapide possible.</li> <li>- Optimiser le transfert à l'assurance du financement des coûts des risques résiduels, directs et indirects, y compris en situation de crise.</li> </ul> | <p>développement de l'étude et préciser la réponse à la question stratégique.</p> <p><b><u>Evaluation orale :</u></b><br/>Le candidat soutient son mémoire devant un jury professionnel composé de quatre membres dont un président.<br/>Le candidat expose son analyse systémique, de vulnérabilité et son <b>plan de traitement</b> pendant une vingtaine de minutes. Il est ensuite questionné par le jury qui se présente comme le comité de direction de l'entreprise de l'étude de cas étudiée par le candidat.</p> | <p>Les grands axes du plan de continuité d'activité sont précisés afin de redresser la situation de crise dans les meilleurs délais.</p> <p>Les couvertures assurance sont cohérentes vis-à-vis des risques et de l'avancement du plan de traitement.</p> |